

PROJETS COMMUNAUX Page 4

NOUVELLES ACTIVITÉS Page 7 INFO PILAT Pages 10 - 11 PRATIQUE LE GUIDE DES ASSOCIATIONS DE ST-JULIEN Page 14

> LA VIE ASSOCIATIVE Page 14 à 24

LOIRE - PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

www. saint-julien-molin-molette. fr



BULLETIN MUNICIPAL 2012-2013



SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE BULLETIN MUNICIPAL 2012-2013

La commission communication vous a préparé ce bulletin. Il est complété par trois numéros de la « Lettre Piraillonne» qui vous seront distribués début avril, juillet et octobre afin de vous informer régulièrement de la vie de la commune.

Pour agrémenter les prochaines éditions, nous souhaitons inclure vos plus belles vues du village, des moments insolites de sa vie, etc.



À vos appareils, et merci par avance.

Merci à Patricia DUMAS pour la photo de couverture et à Eliane BANCEL pour celle des pages 2-3.

Sommaire

PAGE 3 Le mot du maire

PAGE 4 Réhabilitation de la Mairie

PAGE 5 ADMR

PAGE 6/7 Vie Communale

PAGE 6/7 Sapeur Pompier

PAGE 8 MOPI / Démarches administratives

PAGE 9 Conseils Municipaux / Infos Pratiques

PAGE 10-11 Parc du Pilat

PAGE 12-13 Etat Civil

PAGE 14- Guide des associations

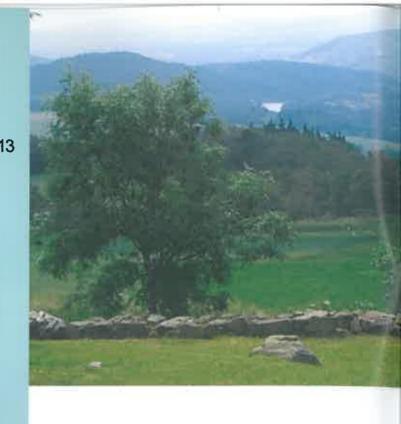
PAGE 15 Comunauté de Communes

PAGE 15 Les Journées du Patrimoine

PAGE 16-23 Parole aux associations

PAGE 24 Vitrines In&Off







LE MOT DU MAIRE



En ces premiers jours de l'année 2013, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur partagé et de paix.

J'ai une pensée pour tous ceux qui sont touchés par la maladie, le handicap ou la perte d'un être cher. L'année 2012 se termine avec cette crise financière et économique qui perdure. Il faut mettre en

parallèle cette grave crise avec la montée des inégalités sociales, la crise des énergies qui s'annonce, et les bouleversements climatiques. Nous avons privilégié, à l'excès, le confort du court terme au détriment de l'intérêt général et du long terme. Cela nous oblige aujourd'hui à repenser de manière forte notre système de développement économique. Le diagnostic est aujourd'hui partagé par le plus grand nombre, mais les solutions sont, elles, très discutées. Ce n'est donc pas sur l'accumulation des chiffres et des querelles d'expert que s'inscrit notre avenir. Il dépend aussi de l'action locale, et de la volonté de chacun d'entre nous de mettre en œuvre les changements nécessaires.

Cela nous oblige à consentir un effort de discipline budgétaire sans précédent, et ce à tous les échelons. Cet effort, qui sera nécessairement collectif, est indispensable si nous voulons atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé de remettre nos finances publiques sur la voie de l'équilibre et respecter, dans les années à venir, les critères du pacte de stabilité.

Qu'en ces temps dits « difficiles » nous puissions trouver tous ensemble la solidarité nécessaire pour surmonter les problèmes qui pourraient se présenter.

En ce qui concerne les taxes communales elles n'ont

pas augmenté comme l'équipe municipale s'y était engagée avant mars 2008. La taxe d'habitation est toujours à 10,21 %, la taxe foncière toujours à 19.09 % - Taxe foncière non bâti toujours à 39.60 %; cela malgré le gel des dotations de l'Etat depuis 2011. Nous avons un prix de l'eau et de l'assainissement très nettement inférieur à la moyenne départementale malgré la récente construction de la station d'épuration.

Ce maintien du taux des taxes locales est dû principalement à la participation active des membres du conseil municipal aux affaires de la commune, au travail fourni par les employés municipaux : administratifs, écoles et services techniques. Ces derniers ont réalisés de nombreux travaux tel que la mise à niveau des ouvrages municipaux lors des travaux de goudronnage de la Modure, de l'aménagement du stade, de l'aménagement de leur atelier. Sans leur travail intense nous aurions dépassé très nettement le budget en dépenses ou nous aurions dû renoncer à certains équipements. Je veux y joindre tous les bénévoles des nombreuses associations de notre commune qui produisent également un travail remarquable et intense au profit de l'ensemble des Piraillonnes et des Piraillons.

En 2013 le conseil municipal travaillera sur l'isolation de la mairie, sur le chemin piétonnier le long du Ternay, sur le projet d'aménagement du quartier du Pré Battoir et nous commencerons la transformation de notre plan d'occupation des sols en plan local de l'urbanisme, ce point est délicat mais obligatoire pour répondre aux instructions imposées des services de l'Etat.

Tout le conseil municipal vous souhaite une année 2013 de bonheur et d'excellente santé.

La mairie s'habille pour l'hiver

Les travaux vont commencer sur le bâtiment de Le coût estimé des travaux avant appel d'offre est de la mairie qui va revêtir un nouvel habit en ce début 308.000€HT. Le projet est financé à 79% (22% par d'année 2013 : une tenue pimpante et bien chaude. l'état, 47% par le Conseil Général et 8% par l'ADEME). Il y en aura pour 6 mois. Les murs seront isolés par La TVA est récupérée deux ans après le solde du l'extérieur avec 16 cm de laine de roche puis recouverts chantier. Le résultat de l'appel d'offre est détaillé dans de panneaux à l'aspect minéral. Les combles auront les compte rendus du conseil municipal et un bilan droit à 40 cm d'isolant. Le plafond du sous-sol sera final sera communiqué. Les premières esquisses sont

St-Julien-Molin-Molette compte parmi les quelques communes de Rhône-Alpes ayant remporté l'appel à projets Défibat lancé en 2012 par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie). Pour être éligible, la réhabilitation devait conduire à un Bâtiment Basse Consommation (BBC), de plus la consommation initiale devait être divisée par 4. Le but est de contribuer à l'objectif national de division par 4 des émissions des fameux gaz à effet de serre, contribuant au changement climatique et sa ribambelle de tempêtes, inondations ... Grâce à des épaisseurs d'isolants importantes et une ventilation performante, la mairie répondra à ces objectifs. Pour cette opération exemplaire, l'ADEME nous versera une subvention de 33.680€. Cela permettra de financer le remplacement de la vieille chaudière fioul par une chaudière fonctionnant avec des granulés de bois (sciure compactée sous forme de petits cylindres). Un silo en textile viendra remplacer la citerne de fioul. La livraison des granulés de bois se fera par un camion venant souffler le combustible grâce à un tuyau souple.

également isolé, les portes et les fenêtres remplacées. parues sur la Lettre Piraillonne en 2012.



Vous aussi, en tant que particulier, pouvez être aidé financièrement pour des travaux d'économies d'énergies. Les opérations d'isolation, de changement de chaudière ... peuvent donner droit à des réductions d'impôt dans la mesure où certains critères sont respectés. Un prêt à taux zéro peut être également souscrit sous certaines conditions. Informations : Espace Info Énergie Héliose (tel : 04 77 31 61 16 / www.heliose42.org)

Rappel des Réglementations

Élagage: que ce soit aux abords d'une route départementale, d'une route ou d'un chemin communal, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des zones boisées.

Les déchets verts des particuliers sont considérés comme déchets ménagers, il est donc interdit de les brûler, ils doivent être éliminés en déchetterie. Le Communauté des Communes des Monts du Pilat en met une à votre disposition gratuitement à la sortie de Bourg-Argental en allant à St-Sauveur-en-Rue.

Informations:

Lingettes de nettoyage : en raison de leur dégradation trop lente elles sont à jeter à la poubelle et surtout pas aux toilettes car elles colmatent les filtres de la station d'épuration et dans la rivière tuent les poissons en se collant à leurs branchies.

Tri sélectif: nous demandons aux usagers de ne pas entre poser des ordures hors des containers prévus à cet effet. En 2013 nous allons procéder à des aménagements sur la Place Louis BANCEL pour un meilleur environnement visuel. Enfin le SITCOM envisage un point de collecte des cartons d'emballages des particuliers ; les entreprises ayant leurs propres filières.

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE présente LA MAISON LOIRE AUTONOMIE qui vous accompagne dans toutes vos démarches avec un interlocuteur unique au : 04 77 49 91 91

L'équipe des Conseillers Accueil Autonomie est à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Une réponse à la perte d'autonomie

La Maison Loire Autonomie s'adresse donc :

- . aux personnes âgées,
- aux enfants handicapés,
- aux adultes handicapés.
- à l'entourage des personnes fragilisées,
- aux professionnels : médecins, infirmiers, services sociaux, de tutelle, etc.

ADMR DE ST JULIEN MOLIN MOLETTE



Deux associations interviennent sur la commune:

L'association de St-Julien-Molin-Molette, auprès des personnes âgées et handicapées. Les 8 « Aides à domicile » accompagnent ces personnes pour faire les courses, entretenir le logement et le linge, préparer et prendre les repas, assurer une présence et un soutien moral. Outre l'aide aux personnes, nous assurons un service de télé assistance « Filien », qui relie les bénéficiaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à des hôtesses à l'écoute, capables de mettre en œuvre les secours : famille, voisins, médecin..... Un service « petit bricolage » vient en aide en cas de petit problème dans la maison.

- L'association A.D.M.R. « Les 3 Vallées », pour le service d'aide aux familles qui ont des enfants de moins de 16 ans. Les interventions se font en cas de maladies, hospitalisation, décès d'un membre de la famille, grossesse, naissance, difficultés sociales, garde d'enfants au domicile des parents.



Repas dansant: Le mot d'accueil de' la présidente entourée des bénévoles et des salariés

L'association de St Julien fonctionne grâce à une quinzaine de bénévoles, qui se réunissent une fois par mois pour en assurer la bonne gestion. Ils ont pour mission d'établir le contact avec les personnes aidées, de monter les dossiers, d'organiser le travail des salariés, de rester vigilants et réactifs quant à l'évolution des situations. Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes. **Tous les membres des associations, bénévoles et salariés, sont tenus à une discrétion absolue.**

Pour en savoir plus sur nos services, Nous rejoindre en tant que bénévoles:

Maison des Services A.D.M.R.- Mairie - St-Julien-Molin-Molette

tel:04.77.51.57.01

Notre site internet : http://www.admr.org

Permanences: Mardi 9h-12h / Jeudi 16h-17h30.

Dans la Loire: 44 associations réunies en Fédération ont obtenu en 2012 la Certification AFNOR NFX50-56 «Servíces aux personnes» après le Label Qualité de services du Conseil Général en 2011.

Ces marques de qualité garantissent la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service qu'offre l'A.D.M.R.

Nous accueillons toujours avec plaisir les nouveaux venus qui apportent leurs compétences, nous permettant de répondre toujours mieux aux besoins des personnes qui nous font confiance.

Centre Communal d'Action Sociale : portage de repas à domicile

Comme les années précédentes, nous consacrons quelques lignes, dans ce bulletin municipal 2012/2013, pour vous donner quelques nouvelles du portage de repas à domicile. Par rapport à l'an passé, ce service n'a pas été en augmentation... Bien au contraire. On peut être très optimiste et se dire que les Piraillons sont en bonne santé (l'air du Pilat est très régénérant), et qu'ils ne se sentent pas concernés par ce service d'aide. Mais nous savons aussi qu'un certain nombre de nos personnes âgées, bénéficiant du portage de repas, se sont vues contraintes de quitter leur domicile, pour une rentrée en maison de retraite, plus adaptée à leur état de santé. Malgré cette diminution des repas, ce service géré par le CCAS, continue de fonctionner et contribue au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Il est étendu à toute personne sans condition d'âge, ni de ressources, qui se trouvent en difficultés passagères, d'ordre médical ou sortie d'hospitalisation. Confectionnés et livrés par le Traiteur de ST SAUVEUR EN RUE, «LE CHAPON D'OR», du lundi au vendredi avec double portage le vendredi pour le samedi. Pas de livraison les dimanches et jours fériés. Vous pouvez avoir plus de renseignements, en contactant le secrétariat de la Mairie aux jours et heures d'ouverture. Les membres du CCAS vous souhaitent une très heureuse année 2013.

SICTOM: Prévention des déchets et opération foyers témoins

Le SICTOM Velay Pilat s'est engagé dans un programme leur poubelle sans changer leurs habitudes, les 2ème de prévention des déchets qui suppose de réduire de 7% en 5 ans (soit environ 700 T) les tonnages d'ordures ménagères et de tri sur son territoire. La prévention c'est l'évitement du déchet, et elle concerne l'achat. l'utilisation et la réutilisation du produit. Voici quelques exemples de gestes de prévention : boire l'eau du robinet. composter, utiliser des lingettes lavables, mettre un stop pub sur sa boite aux lettres, limiter les emballages. etc... Dans le cadre du lancement du programme, le SICTOM organise une opération foyers témoins de février à avril 2013. Le premier mois, les foyers pèsent

et 3ème mois, ils mettent en application les gestes de prévention qu'ils auront choisi et on évalue l'impact sur poids total. Le SICTOM fournira le matériel nécessaire à la mise en place des gestes, et assurera le suivi et l'accompagnement tout au long de l'expérience.

Si cette opération vous intéresse, contactez le SICTOM afin de soumettre votre candidature à : Marie FAVORY au 04.77.35.69.64 ou 06.34.26.51.26 ou sictom.vp@ orange.fr (Candidatures admises jusqu'au 15 janvier)

Services Techniques Bilan 2012

Nos services techniques sont composés de trois agents titulaires plus un agent à contrat à durée déterminée en renfort pendant la période estivale. Nos collaborateurs entretiennent et nettoient les bâtiments et espaces publics. Ils ont passé 1100 heures pour les espaces verts et le fleurissement, 137 heures pour l'aspiration des feuilles en automne, 772 heures au nettoiement des rues, 120 heures à la fontaine et la Place aux 6 Fontaines, 1018 heures pour les bâtiments communaux, 131 heures pour les toilettes publiques, 222 heures pour l'école, 226 heures pour le cimetière, 222 heures au déneigement, 163 heures pour le stade, 36 heures à l'évacuation des encombrants, 483 heures à la mise à niveau des ouvrages communaux sous les voies départementales et pour terminer 80 h pour la remise en propreté de bâtiments communaux suite à des taggages. On notera que le balayage des rues fréquentées par les camions de la carrière est assuré une fois par mois par le carrier.

Matériel : trois petits utilitaires récents, une saleuse, un tracteur avec pelle mécanique, un gros aspirateur à feuilles quelque peu bruyant mais très efficace. Ces matériels qui évitent la pénibilité du travail est source de gain de temps relativement important. Depuis le printemps nos techniciens ont un nouvel atelier et un nouveau lieu d'embauche très convivial construit par eux même. Nous remercions vivement les 3 agents titulaires pour leur professionnalisme et leur sérieux...

SAPEURS POMPIERS

Le Centre d'Incendie et de Secours est composé de 22 Sapeurs-Pompiers (dont 1 médecin-Capitaine et une infirmière). Le Chef de Centre est le Major Gilles Mathevet, nommé officier cette année à ce grade le 16 novembre 2012, secondé par l'Adjudant-chef Pascal Desseux.

Le Centre est aussi constitué de plusieurs sous-officiers (1 Adjudant, 1 Sergent-chef, 1 Sergent) et d'hommes du rang (dont 3



Caporaux-chef, 3 Caporaux, et 9 Sapeurs 1ère et 2ème classes).

Les Sapeurs Pompiers locaux s'investissent également dans de nombreuses formations diverses et variées : formations pour être promu à des grades supérieurs, formations feux de forêt, de conduites engins pompes, formations initiales pour l'intégration de nouvelles recrues : mais aussi formations sur le matériel informatique qui évolue très rapidement pour répondre aux attentes des populations en terme

Le CIS s'investit également dans la formation de Jeunes Sapeurs-Pompiers au sein du canton de Bourg-Argental (intégration à partir de l'âge de 12 ans).



de Secours a effectué plus de 135 interventions, sur les communes de St-Julien, Colombier et Graix, ainsi que plusieurs renforts sur des communes voisines.

Comme chaque année, le CIS de disponibilités et de rapidité recrute des personnes, hommes d'intervention. ou femmes, âgés de 16 à 55 ans, motivés, disponibles et qui ont envie de rendre service à la population. Le CIS recherche également des et/ou infirmières infirmiers désirent s'impliquer dans le secours à personnes au sein du Service de Santé et de Secours Médical des Cette année, le Centre d'Incendie et Sapeurs-Pompiers de la Loire.

Centre MultiMédia

Depuis iuillet, Claude BRUAS a remplacé Chrystelle BARDY comme animateur du centre. Les horaires ont été changés pour mieux s'adapter à la clientèle. Le conseil municipal a aussi adopté une grille de tarifs plus attractifs. Le Centre Multimédia est à disposition des Piraillons mais aussi des associations. Le rôle de l'animateur est d'assurer l'ouverture du centre, d'être à la disposition du public pour des conseils et des formations relatives à l'informatique. Il procède à la mise à jour des informations et du contenu du site de notre village. Pour cela il est le correspondant des associations pour toutes les informations relatives à leur vie (assemblées générales,

changements au bureau, changements de Horaire et tarifs coordonnées, etc...) et à leurs manifestations

> afin de les faire connaître par l'intermédiaire du site de St-Julien. Les associations peuvent

solliciter l'animateur gratuitement pour tous conseils relatifs à l'informatique (par exemple pour la mise en place de leur site internet ou pour effectuer sa mise à jour, point qui pèche souvent) et à la photographie numérique (prise de vues et travail de retouche et présentations de photos). L'Équipe de la Commission Communication du Conseil Municipal examinera toute nouvelle proposition d'activité que vous transmettrez à Claude BRUAS (email : centremultimedia.st.julienmm@orange.fr.

tél: 04 77 51 52 18).



Mardi: 9h/12h30

Mercredi: 13h30/18h30

Vendredi: 9h /2h30 13h30/18h30 Samedi: 10h/12h30 14h/18h30

Internet : 1€ la 1/2 heure

: carte semaine 5€ Initiation: 4.60€ l'heure

Bureautique : 0,75€ par 1/2 heure



NOUVELLES ACTIVIT

"La main à la pâte"

Philippe NERI nous arrive de Marseille en passant par St-Etienne ... une odeur de foot??? non, de pizza. Philippe est notre nouveau Pizzaïolo Piraillon. Après 11 ans à son compte avec une Pizzeria dans le sud ouest de la France la vie l'a conduit en Rhône-Alpes toujours comme cuisinier pendant 7 ans. Et puis le goût de l'indépendance, l'envie de créer son activité l'ont conduit à se relancer dans ce qu'il sait faire de bien : la Pizza. Pourquoi à St-Julien? Habitant St-Etienne, c'est sa passion de la chasse qui l'a conduit à notre village où il a trouvé une société de chasse avec des gens sympa et accueillants. présidée par Yvon MATHEVET. De fil en aiguille il apprend qu'un pas de porte se libère alors il se lance avec la certitude qu'à la campagne les gens apprécieront ses fabrications de qualité cuites au feu de bois (du Pilat) et fabriquées avec de la farine bio; pour l'instant

ces pizzas sont à emporter. Il commence à penser à se trouver une maison dans les environs.

Fabrication: tous les jours à partir de 17h30, sauf le mercredi; contact: 09 80 84 96 08 pour réserver. Bienvenu parmi nous Philippe et merci de nous régaler

Marché de St-Julien :

C'est avec plaisir que la commune voit deux nouveaux commerçants étoffer ce rendez-vous hebdomadaire : Elisabeth GRANPIERRE de St-Jacques d'Atticieux depuis le mois d'août. Sous le nom «Chez Babette» elle propose de la charcuterie et des plats préparés.

Hubert VEYRE est producteur à Samoyas et vend fruits et légumes depuis début décembre. Bienvenu à tous les deux nous encourageons les Piraillons à venir nombreux faire vivre ce marché afin d'encourager tous ces commercants à rester chez nous



L'Amicale des sapeurs-pompiers est composé des sapeurs-pompiers actifs et vétérans. Cette année encore, l'Amicale a organisé plusieurs manifestation : le réveillon du Jour de l'An (2011-2012), l'arbre de Noël pour les petits et les grands ; et surtout le concours départemental de boules des Sapeurs Pompiers de la Loire qui s'est déroulé le samedi 16 juin 2012 au terrain de football de la Condamine qui a accueilli 40 quadrettes (vétérans et actifs). Cette journée a été une réussite grâce à l'implication de

chacun, actifs, vétérans, épouses, époux, compagnes et compagnons, ainsi que plusieurs associations locales. Une journée conviviale a été organisée en remerciement de l'investissement de tous pour ce concours qui n'avait pas été accueilli depuis plus de 20 ans. L'Amicale de St-Julien a également participé à la Sainte Barbe qui a eu lieu cette année à Bourg-Argental. L'ensemble du Centre tient aussi à remercier les habitants de St-Julien. Colombier et Graix pour l'accueil qui leur est réservé chaque année lors du passage des calendriers.

MOPI : Le covoiturage progresse à St Julien

Avec un prix à la pompe qui avoisine bientôt 1.8€ par litre de sans plomb, beaucoup de Pilatois ont déjà opté pour le covoiturage. En effet, se rendre à Saint



Etienne tous les jours équivaut à parcourir 13 760 Km/an et coûte près de 4 540 €/ an entre l'essence, l'entretien et l'amortissement du véhicule. Aujourd'hui 37 personnes proposent de covoiturer au départ de St-Julien dont 10 pour St Etienne. Vous trouvez aussi Annonay, Maclas. Sur le Pilat, 1000 habitants proposent chaque jour de mutualiser leurs trajets. Rejoignez les ! Inscription gratuite et facile par internet www.pilat-covoiturage.net ou téléphone (04 77 93 46 86).

Le covoiturage pensez y pour :

Vos trajets occasionnels: courses, visites ...

Les sorties: concerts, spectacles...

Les accompagnements des enfants à l'école, au lycée ou pour les activités extra scolaires

Vélo électrique :

L'association PILATTITUDE met à disposition des adhérents des vélo à assistance électrique (V.A.E.). Essayez sur une ou deux semaines et retrouvez le plaisir de faire du vélo.

Vous avez des questions, des remarques, des idées sur la mobilité ? Venez nous rencontrer tous les mardi matin de 9h à 12h à St-Julien, Maison des Associations, Place de la bascule.

Rachel VORON rvoron@parc-naturel-pilat.fr ou 04 77 93 46 86 www.pilat-covoiturage.net.

MOPI: Maison de la mobilité du Pilat est une action du Parc du Pilat et de l'association Pilattitude. Elle participe aux économies d'énergie et s'inscrit dans le Plan Climat Énergie Territorial du Pilat.



Vélorution, qu'est ce que c'est

Au printemps 2012, chaque dernier dimanche du mois, l'association Pilattitude et SAMBALA et BAOBAB ont proposé une vélorution : balade à vélo encadrée par un professionnel et des bénévoles, pour dynamiser la pratique du vélo en famille, sur de courtes distances et de faible dénivelé.

La première a eu lieu à St Julien molin Molette le 25 mars. Cette action s'inscrit dans le Plan Climat du Parc du Pilat et devrait être reconduite en 2013 ; voir photo :



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis mars 2011 la commune oeuvre pour la planète et les économies d'énergies (extinction de l'éclairage public une partie de la nuit). 2012 est la première année pleine de cette opération sur laquelle on relève une économie d'environ 45% de la consommation d'électricité (200 000 kWh en 2010 et seulement 112 500 en 2012) soit une économie d'environ 5000€. Pour y arriver, il a fallu poser 12 cellules astronomiques programmables qui assurent l'extinction des lumières en fonction de la longeur du jour (350€ l'unité) et une signalétique aux trois entrées du village (350€). Chaque fin d'année, la municipalité souhaite conserver un esprit festif dans les rues du village avec des illuminations de qualité régulièrement mises à jour pour un coût annuel de 1 500€ à 2 000€ qui comprend en particulier l'achat de motifs à Led peu consommateurs d'électricité.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

EXTRAIT ET COPIE D'ACTE DE NAISSANCE (*)

Mairie du lieu de naissance

Indiquer: nom, prénoms, date de naissance

EXTRAIT ET COPIE D'ACTE DE MARIAGE (*)

Mairie du lieu de mariage Indiquer : nom, prénoms, date du mariage

EXTRAIT ET COPIE D'ACTE DE DECES (*)

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

Indiquer : nom, prénoms, date de décès

DUPLICATA LIVRET DE FAMILLE

Mairie du lieu de mariage

Légalisation de signature Apposer la signature à la mairie

CARTE D'IDENTITÉ (*)

Mairie du domicile

2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 copie d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte

(Valable 10 ans, délai d'obtention d'un mois environ, il est conseillé de déposer le dossier de demande longtemps à l'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, examens...)

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 23 octobre 2012

Terrain de foot : Suite aux intempéries, le délai d'exécution des travaux est prolongé de 3 semaines à partir du 4 octobre 2012.

Éclairage public : présentation des propositions du SIEL pour le renouvellement d'adhésion à la compétence optionnelle « Éclairage Public » ; la décision est reportée à la prochaine séance.

Réseau électrique à Mainboeuf: approbation de l'extension du réseau pour un montant de 4 400 € HT (maîtrise d'ouvrage confiée au SIEL) ; un Projet d'Urbanisme Partenarial sera signé avec les propriétaires pour préciser leur participation aux travaux.

Séance du 27 novembre 2012

Choix de Entreprises pour la réfection de la Mairie :

② Lot 1-Démolition/Maçonnerie: M2I FAYARD	65 605.67 €
☑ Lot 2-Isolation/Bardage : BOUTIN MF Façade	48 698.82 €
☑ Lot 3-Menuiseries : MAUDOUX PERRIN	45 287.70 €
☑ Lot 4-Métallerie : FARIZON	28 739.70 €
☑ Lot 5-Cloisons/Peintures : FORCE DG	22 524.46 €
☑ Lot 6-Electricite: R.C.E	30 851.00 €
☑ Lot 7-Chauffage/Ventilation : SORNAY	45 794.40 €

Le montant H.T des travaux s'élève à 287 501.75 €

Éclairage public : renouvellement d'adhésion, pour 6 ans à la compétence optionnelle « Eclairage Public » proposée par le SIEL et opte pour une maintenance simplifiée soit 19 € par foyer lumineux. Le SIEL règle les factures d'électricité consommées et les répercutent sur la commune à raison de 150.43 € d'abonnement/Kva installé + 6.175 cts/Kwh consommé.

Service d'Assistance à la Gestion Énergétique: approbation de la convention cadre proposée par le SIEL afin de préciser l'organisation générale et le contenu de cette compétence. Un élu (Claude RAGONNEAU) en qualité d'interlocuteur pour le suivi de cette compétence et un agent communal (Eliane MARTIN) en tant que référent pour la transmission des informations sont nommés.

Ligne de trésorerie : renouvelée au Crédit Agricole pour montant de 350 000 € d'une durée de 12 mois à un taux variable indexé (à 1.7409 % en octobre 2012).

Terrain de foot : prolongation du délai d'exécution des travaux de 2 semaines à compter du 25 octobre 2012 justifié par les intempéries.

Séance du 21 décembre 2012

Réaménagement de la Mairie : l'augmentation du montant estimatif des dépenses pour travaux non prévus à l'origine, entraîne une modification de la rémunération du Maître d'œuvre qui passe de 19.496 € à 27.875 € pour la partie réaménagement de la mairie et de 26.650 € à 8.695 € pour la partie réhabilitation de l'ancienne caserne.

Création d'un budget annexe «Lotissement» : il servira à prendre en compte les opérations budgétaires pour la réalisation du lotissement du Pré-Battoir.

Budget 2013 : le Conseil autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2013 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2012 en cas de besoin et ceci avant le vote effectif du budget 2013. Cette disposition a pour objet d'assurer d'éventuels besoins en investissements dès le début d'année.

Renouvellement de la convention ATESAT : cette Assistance Technique de l'État au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire vient en aide aux communes pour la gestion et l'entretien de la voirie pour un coût forfaitaire de 295.20 €.

PASSEPORT

(VALABLE 10 ANS) DÉLAI D'OBTENTION : 10 JOURS ENVIRON

Mairie de Bourg-Argental

Prise d'empreintes et de photos, 1 timbre fiscal de 89 euros, 1 justificatif de domicile, 1 copie d'acte de naissance

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE DES MINEURS (*)

奋 Mairie du domicile

Carte d'identité du mineur et livret de famille

-INFOS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouverture du Mardi. Mercredi. Vendredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Le samedi : de 9h à 11h Tél. 04 77 51 51 11

mairie.st.julien.molin.molette@wanadoo.fr

Permanence du Maire :

sur rendez-vous au 04 77 51 59 80

LA DÉCHETTERIE

Ouverture toute l'année: Lundi et Vendredi 13h30-17h Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-17h Horaires d'été (du 16/05 au 5/09): Lundi et Vendredi 13h30-18h Mercredi et Samedi 9h-12h30 et 13h30-18h

ALLÔ, SERVICE PUBLIC

La première réponse à vos questions administratives Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h tél. 3939 (0,12 euros/mn TTC à partir d'un poste fixe)

tél. 3939 (0,12 euros/mn TTC à partir d'un poste fixe mail www. service-public.fr

TRANSPORT

St-Julien-Annonay : tarif 2€ l'aller
Tous les mercredis :
départ St-Julien le Faubourg à 14h10
Retour Annonay Gare routière n°12 à 17h25
Tous les jours en période scolaire
et dans la limite des places
disponibles dans les autobus scolaires :
départ St-Julien le Faubourg à 7h15
retour Annonay Gare routière à 17h25 et 18h15

NUMÉROS A RETENIR

Mairie tél.	04 77 51 51 11
Fax	04 77 51 50 79
Pompiers	18 ou 112
Médecins	04 77 51 56 55
C. H. Annonay	04 75 67 35 00
Urgences	04 75 33 33 33
Pharmacie	04 77 51 51 69
Poste	04 77 51 52 74
Culte catholique	04 77 39 63 40
Office de tourisme de Bourg-Argental	04 77 39 63 49
Syndicat d'Initiative	

04 77 51 53 32

La météo de Claude

de St-Julien

Cette année a été très contrastée avec de forts écarts de température en 24H, d'importants orages (plusieurs fois plus de 40mm de précipitation en 1/2H) et enfin une pluviométrie élevée sur l'année (plus de 1000 mm contre 690 mm en 2011). Grosse vague de froid en Février avec 10 jours de température entre -10 et -15 °C ce qui entraîna beaucoup de dégâts dans les maisons secondaires. Comme annoncé dans le bulletin précédant : «année bissextile, année hors normes», 4 jours très chaud en Août avec plus de 35° le 19. Quelle prévision pour 2013 ??? Hiver doux avec peut être beaucoup de neige en fin de saison, ensuite une année normale.

Rendez-vous au prochain point météo.

Une Maison o

écocitoyenne

C'est parti pour un Pilat à « l'Objectif 2025 »

Parc naturel régional » pour le Pilat. La charte « Objectif 2025 » fut un projet mûri de longue date, élaboré collectivement, discuté, négocié, soutenu, ... Voilà près de 4 années que le Pilat travaillait à son projet à l'horizon 2025. L'ensemble des communes déjà engagées dans le Parc a choisi de poursuivre dans cette voie. 100 % des conseils municipaux du Pilat ont délibéré en faveur de leur adhésion. Désormais validée au plus haut niveau de l'État, la charte du Parc « Objectif 2025 » va maintenant orienter l'ensemble des politiques

d'architecture

publiques concernant le Pilat. Télécharger la charte et son résumé sur www.parc-naturel-pilat.fr

Bénéficiez des conseils en architecture et en énergie

En plus des conseils architecturaux du Parc pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Dans la Loire, les permanences partagées des architectes du Parc et d'Héliose, espace info-énergie de la Loire ont lieu :

3° mercredis du mois (14h à 16h) Maison du Parc à Pélussin

3° mardis du mois (14h à 16h) Mairie de Saint-Genest-Malifaux

Il est conseillé de prendre rendez-vous.

Pour les conseils en architecture au 04 74 87 52 01

Pour les conseils énergie au 04 77 31 61 16

NB: permanences à Bourg-Argental, uniquement sur les aspects architecturaux, maintenues les troisièmes mardis du mois.

Les patrimoines du Pilat désormais en ligne

www.pilat-patrimoines.fr: pour mieux connaître les patrimoines du Parc du Pilat, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels. Et chacun pourra contribuer à l'enrichissement de ce site... Après l'observatoire participatif de la flore en 2009, celui des papillons en 2010, fin 2011 l'inventaire participatif du patrimoine industriel a démarré, enrichissez le ...

Contact: Adeleen Chiles Tel. 04 74 87 52 01 / achiles@parc-naturel-pilat.fr

ORC: un soutien aux artisans-commercants du Pilat

Au regard des enjeux de maintien des services et de développement de l'emploi dans le Pilat, le Parc porte une ORC (Opération Rurale Collective). Jusqu'à aujourd'hui, quelques 170 entreprises du Pilat ont déjà pu bénéficier de 1,2 millions € de subventions pour se moderniser. Cet été, le Parc a obtenu le financement d'une troisième tranche d'action : plus de 640 000 € de subvention de l'État (fonds FISAC), des Conseils généraux de la Loire et du Rhône, de la Région Rhône-Alpes, des Communautés de communes et d'agglomération. L'ORC Pilat peut apporter jusqu'à 12 500 € de subvention pour soutenir les projets de modernisation des entreprises (sous réserve de critères d'éligibilité), notamment la rénovation des vitrines, l'aménagement du point de vente ou du local d'activité, l'accessibilité, l'achat de matériel. Les financements peuvent aussi servir à la communication de l'entreprise (sites Internet, dépliants...). L'ensemble des partenaires de l'ORC apporte un soutien financier et technique aux artisans et commerçants du Pilat depuis le début de l'opération en 2007. L'ORC du Pilat accompagne également les actions collectives des associations d'entreprises ou d'artisans d'art. Des temps de rencontres sur le développement commercial, l'accessibilité, et les perspectives du commerce et de l'artisanat dans le Parc du Pilat figurent aussi au programme de cette troisième tranche. Les règlements des aides de l'ORC sont téléchargeables sur le site : www.parc-pilat-ecoacteurs.fr

Pour ne rien perdre des rendez-vous proposés par le Parc du Pilat, suivre l'actualité ou encore participer aux programmes du Parc, abonnez-vous à la lettre d'information électronique. Il suffit de s'inscrire à partir du site du Parc www.parc-naturel-pilat.fr

Concours Prairies Fleuries:

Depuis quelques années, les prairies fleuries du Pilat sont à l'honneur, chaque printemps, lors du « concours prairies fleuries ». Celui-ci s'adresse aux agriculteurs qui par leurs pratiques respectent et favorisent, la biodiversité de leurs parcelles. Accueillantes pour les abeilles, la diversité des espèces animales et végétales qui y vivent, ces prairies représentent aussi des atouts pour les agriculteurs qui savent en tirer un meilleur parti. A l'équilibre entre protection de la biodiversite et intérêt économique, la bonne sante des prairies permanentes du Pliat est une richesse indéniable... Le travail quotidien des agriculteurs qui les exploitent mérite d'être mieux connu. C'est le rôle de ce concours organisé avec les autres Parcs de France au niveau national.

Parmi les exploitations candidates en 2012, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la Vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique. Un guide de la flore des prairies du Pilat a été édité pour les agriculteurs. Pour tous, le Parc a réalise un dossier documentaire synthétique disponible à la Maison du Parc, il présente la forte valeur patrimoniale de ces milieux naturels.

Remise des Prix lors du 10 : anniversaire de la Fete de la chèvre à La Valla en Giers

Vous avez un projet culturel ?

Comme chaque année, le Parc lance un appel à projet auprès des acteurs culturels du Pilat. Il s'agit de favoriser une vie culturelle de qualité, de faire vivre le Pilat à travers le média artistique, de favoriser la professionnalisation des acteurs culturels ou encore d'encourager la rencontre entre les habitants du Parc, les artistes et leurs œuvres. Une enveloppe financière issue de la Région Rhône-Alpes, allant de 1000 à 6000 € est disponible pour des projets répondant à ces objectifs. Voir le règlement de l'appel à projet et le dossier de candidature sur le site du Parc. www.parc-naturel-pilat.fr La date de limite de réception des candidatures est fixée au 14 janvier 2013.

CARTES CADEAU PILAT: ORIGINAL ET 100% LOCAL

Idée cadeau: pochettes à offrir à vos amis, vos enfants, vos parents l'occasion de se faire plaisir dans le Pilat. Déclinées en 7 thèmes, «Sports et sensations», «Auberges», «Maisons d'hôtes»,



«Bien-être», «Saveurs», «Belle échappée» et «Gastronomie», de 30 € à 160 €, les heureux destinataires les utiliseront sous forme de bon d'achat jusqu'à juin 2014 dans les établissements

partenaires, sélectionnés par la Maison du Tourisme du Pilat. Faciles à se procurer, elles sont en vente à l'Office du Tourisme et à la Maison de la Presse à BourgArgental et en ligne sur le site www.pilat-tourisme.fr



Ensemble, devenons producteurs d'électricité

Le premier projet de centrale villageoise photovoltaïque* sur la commune des Haies avance vers sa concrétisation. Il est porté par la commune avec la Communauté de communes de la Région de Condrieu et le Parc du Pilat, et associe habitants et investisseurs locaux.

Une dizaine de toitures du cœur du village, dont celles de l'école et la mairie, a été passée au crible de l'étude de faisabilité technique. Aux Haies, 1 200 m² de toitures pourraient produire l'équivalent de la consommation électrique de 40 foyers. L'architecte conseil du Parc a accompagné l'analyse technique d'un travail d'intégration architecturale pour préserver la qualité paysagère du village.

L'investissement sur ces 15 bâtiments est évalué à 496.000€. Une société coopérative va être créée afin que tous les Pilatois puissent jouer un rôle dans la gouvernance de la centrale villageoise photovoltaïque.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet des centrales villageoises www.centralesvillageoises.fr

* Les Parcs naturels régionaux du Pilat, du Massif des Bauges, des Monts d'Ardèche, du Vercors et le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales expérimentent avec Rhônalpénergie-Environnement une démarche inédite de production d'énergie renouvelable : les centrales villageoises photovoltaïques. Portées par les citoyens et les collectivités, les centrales villageoises ont vocation à devenir un modèle reproductible dans d'autres villages.

ÉTAT CIVIL

Décès

le 21 avril 2012, âgée de 86 ans,

ST-JACQUES D'ATICIEUX (Ardèche), Les Bérardes

Célibataire

GIRAUD Suzanne Marie Marguerite, COURAGE Mathilde Christiane Michelle. le 11 janvier 2012, âgée de 90 ans le 7 mai 2012, âgée de 97 ans Veuve de François Clément Adolphe WINTZER Veuve de André Marius FRANCOIS ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite COSTE Jules Emile Vincent. LEUEVRE Jean-Claude. le 23 janvier 2012, âgé de 99 ans le 1er juin 2012, **âgé** de 67 ans, Veuf de Marie Elise Claudia BONNEFOY Divorcé de Monique Anne Marie JOVIN ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, La Garinière ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 6 avenue de Colombier ORIOL Germaine Jeanne Marie. BONNARD Jean Auguste, le 19 janvier 2012, âgée de 90 ans, le 11 juin 2012, â**gé d**e 73 ans, Célibataire Epoux de Marie Thérèse Josèphe PICHON ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 1 Pré Battoir ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 12 rue Neuve PEYRONNET Octavie Augustine. PORTE Marcelle Baptistine, le 2 février 2012, âgée de 97 ans, le 11 août 2012, âgée de 91 ans, Veuve de Marius Noël DUFAUD Veuve de Léon Jean Julien LAVERT ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 17 rue du Faubourg DUBOIS Maurice Albert DOREL Marie Baptistine, le 6 février 2012, âgé de 71 ans, le 4 septembre 2012, âgée de 87 ans, Divorcé de Christiane PARRA Veuve de Maurice Armand ROBIN ST-JULIEN-MOLETTE, 2 rue Vieille ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de Retraite DOREL Alain Romain Marie, TARDY Germaine Madeleine. le 26 février 2012, âgé de 61 ans, le 25 septembre **201**2, âgée de 77 ans, Epoux de Josette Marie Rose BRUNON Epouse de Guy Robert DEGRAIX ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 12 rue Pré Martin ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 7 rue des Ecoles FANGET Danielle Rose Marie. FAYOLLE Edith Bernadette, le 9 mars 2012, âgée de 91 ans, le 18 novembre 2012, âgée de 52 ans, Célibataire Célibataire ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de Retraite ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 3 place de l'Ancienne Bascule MAZEYRAT Paul André, CROZIER Jean-Marie Antoine, le 13 mars 2012, âgé de 89 ans. le 20 novembre 2012, âgé de 63 ans, Veuf de Irène Marie Joséphine ORIOL Epoux de Lucienne Marie Antoinette THIZY ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 1 rue du Tâcon ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Coron RICHARD Georges Maurice Louis, CROS Georgette Marie Séraphie le 19 mars 2012, âgé de 64 ans, le 7 décembre 2012, âgée de 78 ans, Divorcé de Marie-Josèphe COUTA Veuve de Camille DOUDAINE. ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 1 Montée des Anges STJULIEN MOLIN MOLETTE, Maison de retraite FARIZON Joseph Marie Antoine, le 24 mars 2012, âgé de 72 ans, Epoux de Colette Marie-Louise CHARDAIRE ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, 12 rue Neuve FAUCONNET Lucien Jean Marie Alphonse, le 7 avril 2012, âgé de 78 ans, Célibataire ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, Maison de retraite SEUX Marie Francine Régine Josette.

Mariages

ROSE Sébastien et SCHMELZLE Marie Cécile Elisa Le 19 mai 2012

BAUD Cyril Richard et CHAMBEFORT Emilie Le 30 Juin 2012

CONDAMIN Philippe Christian Claude et **ACHECHE Scylia Erika** Le 14 juillet 2012

CHABANOL Chrys et DOREL Amandine Sylvie Huberte Le 4 août 2012

LAGUNA CARRILLO Jonatan Josias et COFFY Cécile Le 27 octobre 2012

Naissances

Stann TÊTARD SEROL Né le 28 avril 2012 à ANNONAY (Ardèche)

Pablo Gérard Antoine CHARRAT Né le 13 mai 2012 à FIRMINY (Loire)

Maëlyss Maryse Brigitte SAUREL Née le 9 juillet 2012 à SAINT-ETIENNE (Loire)

Noé CHAVAS Né le 24 juillet 2012 à ANNONAY (Ardèche)

Mio Lou BENNOUR MATHIEU Né le 13 août 2012 à FIRMINY (Loire)

Lysandre DURANTONNée le 22 août 2012 à SAINT-ETIENNE (Loire)

Alice Emma Lisa MARTINAUD Née le 1er septembre 2012 à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (Loire)

Romane Yvette Ginette RICHARD
Née le 8 octobre 2012 à ANNONAY (Ardèche)

Timéo Daniel Yvon SERRANO Né le 19 octobre 2012 à VIENNE (Isère)

AND MANAGED

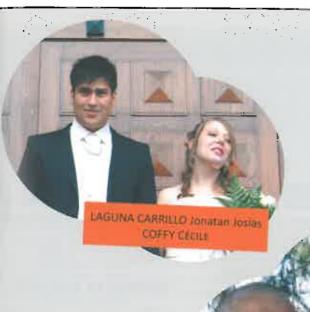
Jonah Denis RODOT Né le 23 octobre 2012 à ANNONAY (Ardèche)

Lucile Henria PEYRONNET
Née le 15 novembre 2012 à ANNONAY (Ardèche)

Blandine Cindy Dina MEUNIER
Née le 4 décembre 2012 à SAINT-ETIENNE (Loire)

Thylan GUILLAUMENé le 9 décembre 2012 à SAINT-ETIENNE (Loire)

Maléna CLAUDE NERI Née le 22 décembre 2012 à ANNONAY (Ardèche)





PAILO CHARRAT



CHABANOL CHRYS DOREL AMANOME





ROMANE RICHARD



MALENA CLAUDE NERI





Futurs parents et mariés, pensez à nous faire parvenir vos photos sous format numérique à l'adresse : centremultimedia.st.julienmm@orange.fr

LES ASSOCIATIONS DE ST JULIEN MOLIN MOLETTE











AIDE À DOMICILE **EN MILIEU RURAL**



JOSETTE OSTERNAUD Mairie de St Julien MM tél. 04 77 51 57 01

AÏKIDO PIRAILLON



RICHARD PELLEGRIN tél. 04 77 39 76 24

AMICALE DES SAFEURS POMPIE RS



DIMITRI ODOUARD 10 rue du Mas tél. 06 75 04 11 78

ATELIER LIBERTÉ



YANNICK LETORD 5 rue Vieille tél. 04 77 51 53 23

BIBLIOTHÈQUE « À LIVRE OUVERT »



JANINE CROZIER 4 Rue Pré-Battoir tél. 04 77 51 52 27

BIEN VIVRE À ST JULIEN



ALLEN LEDERLIN 13 Rue Pré-battoir tél. 06 82 30 68 39

CENTRE DE FORMATION BOULISTE DU PILAT



NICOLAS TILLMANN 35 rue de la Modure tél. 06 99 08 68 42

CERCLE JEANNE D'ARC



NAPHAEL RICHARD ktél. 04 77 61 18 89

CINÉMOLETTE



RACHEL PATY tél. 04 77 51 58 51 (Rachel) / 06 73 32 15 53 (Yannick)

CLUB JOIE DE VIVRE



LUCIENNE DENIS 30 Avenue de Colombier 🎹 tél. 04 77 51 52 92

COMITÉ DES FÊTES



CLAUDE BONNARD 15 rue du Faubourg tél.04 77 51 53 45

DYNAMIQUE PIRAILLONNE



MONIQUE CELLARD 10 Impasse du Ternay tél. 0477 51 53 28

L'ART DES LIVRES



ANNIE ZADEK 3 Montée Fabriques tél. 04 77 51 56 29

L'ATELIER



MR VEIT Usine St Victor

L'ESSAIM DE JULIE



MAURICE VALAT Usine Ste Julie tél. 04 77 51 56 46

L'OREILLE EST HARDIE

RACHEL PATY



20 rue Neuve ou 5 Montée des Anges tél. 04 77 51 58 51

LA BOULE DU TERNAY



NICOLAS TILMANN 35 rue de la Modure tél. 06 99 08 68 42

LES AMIS DU CAMPING DU VAL DU TERNAY



Rue du Pré-Battoir tél. 06 99 08 68 42

LES AMIS DU FOYER DUPILAT



NATHALIE GODARD 8 Lot. Les Garennes 07340 CHARNAS ou MARIE-JO PLASSON 2 rue du Mas tél. 04 77 51 57 02

LES AMIS DU VAL DU TERNAY



MAISON DE RETRAITE 13 rue de la Modure tél: 04 77 51 50 64

LES ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD



MAURICE DELORME 1 Montée des Anges tél. 04 77 51 52 58

MUSIQUE À L'USINE



MICHÈLE BERNARD Le Pré-Battoir musikalusine@wanadoo.fr

PATRIMOINE PIRAILLON



FRANÇOISPERRIER f.perrier@numericable.fr

RADIO D'ICI



Louis PEREGO 6 Rue de la Modure tél 04 77 51 52 60

RAYON DE SOLEIL



CLAUDE BONNARD 15 rue du Faubourg tél.04 77 51 53 45

SOCIÉTÉ DE CHASSE



PATRICK CELLARD 4 Montée du Calvaire

SOU DES ÉCOLES LAÏQUES



JEAN-LOUIS PERÓN 2 Bis Montée des **Fabriques**

SPORTING-CLUB PIRAILLON



FRANCK BATIN Tél. 04 77 51 58 66

SYNDICAT D'INITIATIVES



CHRISTIAN BAAS 2 rue du Plâtre tél. 04 77 51 55 42

TENNIS CLUB



NICOLAS BANCEL 1 rue de la Condamine tél : 04 77 51 50 47

TRAVAILLER ET VIVRE **ENSEMBLE A ST JULIEN**



JEAN GIRODET 🛊 1 Montée des Ange tél. 04 77 51 57 17

NOUS ET LE VILLAGE



DIDIER BONNARD Combenoir

STUDIO INTERNATIONAL MISE **AU POINT**



FRANÇOISE FAIVRE Chemin des Tissage L'Orangerie tél. 04 77 51 58 21

LES SAINT JULIEN-**DE FRANCE**



MICHEL ENGELMAN CLAUDE RAGONNEAU tél. 04 77 51 50 94

LES COUPS-LEURRES DU FQU



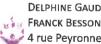
DIDIER COGNET 9 Chemin de la Madone tél. 04 77 51 52 01 tél. 06 18 80 03 56

MOPI



Rachel VORON Maison des Associations tél. 04 77 93 46 86

LA TRISANDE



FRANCK BESSON 4 rue Peyronnet

tél. 04 77 51 59 25 trisande.gaud@wanadoo,fr

TU JOUES



Laure Clerjon tél : 04 77 93 25 66 clerjon.laure@free.fr

Centre Commununal d'Action Sociale

Le repas des ainés de la commune aura lieu le Dimanche 17 Mars 2013 à 12h à la salle des fêtes de St Julien Molin Molette, les invitations seront envoyés fin Février.

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Le PLH (Programme Locale de l'Habitat):

Les actions prioritaires de ce programme à destination du public sont de lutter contre la précarité énergétique, de lutter contre l'habitat indigne et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite. Pour atteindre ces objectifs, la Communauté fait appel au Pact Loire dont les missions sont :

Animer des groupes de travail pour repérer les situations d'habitat indigne et/ou dégradé.

Informer les propriétaires bailleurs et occupants sur les dispositifs d'aide. Coordonner les

interventions des acteurs du logement.

Faire le diagnostic technique, social et juridique des situations signalées. Proposer une stratégie à la collectivité en fonction de ces diagnostics.

Accompagner les ménages : médiation entre locataires et propriétaires pour faciliter les travaux; conseil et appui juridique aux ménages en situation d'habitat indigne...

Sensibiliser sur les besoins en travaux. Aider au montage des demandes de subvention. Assister techniquement et administrativement propriétaires et collectivité locale pour faciliter le lancement des travaux.

PACT Loire organisera des permanences dès le début de l'année 2013 et ira à la rencontre des propriétaires identifiés afin d'atteindre les objectifs que s'est fixé la CCMP.



La place Mayol

Installée à Bourg-Argental depuis de nombreuses années, la famille de Mayol, très ancienne famille de France, serait originaire de Provence qu'elle aurait quittée suite à l'invasion de cette région par les Sarrazins (les historiens en trouvent des traces bien avant l'an 1000). A la suite de mauvaises affaires, Louis François de la Baume de Suze dut vendre en 1734 les seigneuries de Lupé et de Saint Julien à messire François de Mayol, trésorier de France. C'est à cette époque que ce dernier ajouta à son nom celui de « de Lupé ». De même il revendit en 1736, la terre de Saint Julien à Christophe Bollioud, sieur des Granges. A ce jour, nous n'avons pas pu établir pour quel motif cette place de St-Julien fut baptisée de Mayol alors que François de Mayol ne conserva cette terre que 2 ans.

La place du Jubilé

Elle était située sur le côté ouest de l'église qui, à l'époque, n'avait pas encore cette dimension. Quel jubilé ? L'histoire ne nous a pas encore livré tous ses secrets. En 1776 lors de l'inauguration du pont reconstruit sur le Ternay, une croix du Jubilé a été mise en place sur celui-ci. Cette croix a été déplacée en haut du faubourg quand ce pont a été démoli pour réaliser la première couverture du Ternay en 1927.

Chemin utilisé par Jean-Baptiste Jamet

Pour accéder à ses fabriques Montée des Fabriques, il connaissait des difficultés avec les charrettes livrant les charges lourdes. Il devait y accéder par un chemin venant du Prébattoir (parallèle à l'actuel chemin des tissages) et bénéficiait d'une servitude lui permettant de traverser la propriété Gillier. Lors de plusieurs livraisons, le charroi a été stoppé. Son contenu ne passait pas sous la passerelle, il fallait creuser et ensuite rétablir l'état initial. Il s'ensuivit des procès avec ce voisin, procès qu'il perdit. C'était des pratiques procédurière dont raffolaient les patrons de l'époque. Pour le groupe qui a conduit les recherches pour le livre « Saint-Julien-Molin-Molette et son patrimoine lié à l'industrie textile », ces documents ont été très précieux. Il faut aussi souligner la personnalité particulière de Jean-Baptiste, ce petit berger de Graix devenu un grand patron. Nous vous invitons à découvrir la suite dans l'ouvrage.





François PERRIER (Président) - fiperrier@numericable fr Jean MAZZONi - Jean mazzoni@wanadoo fr Hubert SAGE - hubert sage@wanadoo.fr

PATRIMOINE PIRAILLON

Fondée en juillet 2010.

cette association a pour objectif;

« Susciter et soutenir toute initiative visant à valoriser le patrimoine historique, naturel, humain et industriel de notre village ». Son origine est étroitement liée au groupe qui a conduit les travaux de recherche et d'écriture du livre « St-Julien et son patrimoine lié à l'industrie textile ». Un devoir de mémoire qui valorise le passé lié au travail de la soie. Si cet ouvrage a occupé une place importante dans les activités, il a été l'occasion de découvrir des vestiges du passé et de remonter plus loin dans l'histoire de St-Julien. C'est ainsi que tout naturellement cette année 2012 Patrimoine Piraillon a inscrit dans ses activités « les journées européennes du patrimoine ». Des animations qui sont organisées dans toutes les villes et villages d'Europe. Une campagne nationale permet à chaque organisateur de bénéficier d'un réseau de communication et d'officialiser ces animations qui peuvent à ce titre bénéficier d'aides des collectivités (commune et conseil général). A Saint Julien, cela s'est concrétisé par un partenariat avec la municipalité et un soutien financier accordé par le président du Conseil Général. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Le thème de l'année 2012 était : « Ces curiosités architecturales qui nous sont cachées ». Plusieurs

centres d'intérêt ont été mis en valeur par :

Une exposition de photos de St-Julien en 1900.

- La projection du film « Marie-Louise, une histoire des moulinages » suivie d'un échange avec la réalisatrice et sur la condition ouvrière au début du 20ème siècle,

- une visite guidée. On a pu découvrir l'ancienne place du Jubilé, l'ancienne place Mayol et le chemin de service Jean-Baptiste Jamet, ainsi que la librairie éphémère des éditions Jean-Pierre Huguet et la forge de Markus Strieder. Ces deux derniers lieux nous cachent deux curiosités architecturales : des piliers tenseurs et la base de la cheminée monumentale de l'ancienne usine Gillier.

Grâce au partenariat avec la mairie nous avons main-

tenant une ancienne place du Jubilé et une ancienne place Mayol marquées par des Une façon plaques. d'aiguiser la curiosité du passant sur le patrimoine local.





Syndicat d'Initiatives

Accueil et information touristique

L'année 2012 aura été marquée par des travaux améliorant l'accès au local du S.I. pour le public en général et également pour les personnes à mobilité réduite. Cette modification a conduit à installer le présentoir de la documentation touristique à l'extérieur du local ce qui permet maintenant à tous d'avoir accès à cette documentation chaque fois que la Maison des Associations est ouverte. Cette année, le S.I. de début juillet à la mi-septembre a reçu plus de 1400 visiteurs en augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.



L'expo In & Off, ça vit !!

Ils étaient une soixantaine d'artistes à participer à l'expo In & Off 2012, 2ème édition, sur 20 lieux dans St-Julien-Molin-Molette. Ils

habitent à St-Julien et ont invité à cette expo d'autres créateurs de la région Rhône-Alpes. sont peintres, écrivains, éditeurs, sculpteurs, graphistes, illustrateurs, vidéastes, musiciens, comédiens, chanteurs, cinéastes, artisans d'art, photographes, autant de métiers du domaine artistique et culturel mais aussi d'intérêt social et économique. Ils sont une forte présence créative qui attire un vaste public - amateur d'art de surcroît - qui visite le village, v séjourne, v consomme - en été et hors saison. Ils sont partie prenante de l'expo In & Off, 3ème édition, été 2013 modifications et nouveautés, astuce et qualité, amitié. L'expo In & Off, à l'image de l'art, ça réjouit, ça étonne, ça questionne, ça remet en cause, ça nourrit l'esprit, ça chemine, ça vit.



Nicolas TILLMANN 06 99 08 68 42

La Boule du Ternay

Chez nous l'ambiance est si chaleureuse que nous accueillons de très nombreux Ardéchois. Maclaires, St-Appolinaires. L'Association Sportive Bouliste du Ternay a la chance d'avoir une petite centaine de membres. certains sont plus assidus que d'autres. Une partie des licenciés participent régulièrement à des compétitions locales, départementales ou régionales d'autres se limitent à des parties amicales notamment le mardi après midi et dimanche matin lorsque notre boulodrome extérieur du jardin public est ouvert, c'est-à-dire dire du printemps à l'automne. Pendant cette période le boulodrome est ouvert tous les jours de la semaine pour ceux qui désirent pratiquer ou s'entraîner. les rassemblements hebdomadaires ont lieu le mardi à partir de 14h et le dimanche de 9h30 à 12h toutes les générations se côtoient, plaisantent, jouent et s'amusent. L'an prochain (2013) il est prévu une sortie récréative. Les jeunes boulistes s'entraînent avec des moniteurs agréés, ces derniers seront heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, ce sport demande des qualités d'adresse, de concentration mais aussi de résistance physique. Si la vie associative vous manque, venez nous rejoindre à partir d'avril au jardin public le mardi après-midi, et le dimanche matin, seule la bonne humeur et l'esprit de camaraderie sont obligatoires pour participer à ce sport de détente. N'hésitez pas à vous essayer à ce loisir, il est excellent pour se dé-stresser et peut se pratiquer par des enfants d'une dizaine d'année, jusqu'au 3ème âge. Nous aurons le plaisir de vous accueillir encore une fois, seule la sympathie et la bonne humeur sont obligatoires

Nous souhaitons présenter nos condoléances à toutes les familles de nos membres disparus et en particulier à celle de notre ancien Président Jean BONNARD.



Nous avons différents types de tournois entre sociétaires ceux-ci ont concerné le challenge Michel et Louis CEL-LARD il a été remporté par Michel LARDON, Thierry CHOMEL, Jean FAURE, le challenge Georges et Jeannine FANGET a été gagné par 1er Daniel DUMAS, Laurent CHIFFE, Jean BAROU, Alain, le challenge Charles et Jean Charles GAMET a été remporté par Brigitte et Joël BARRALLON, le tournoi inter sociétés du 1er mai a vu triomphé Laurent RICHARD, Philippe VANEL, Pascal DESSEUX, Gérard le vainqueur du but d'honneur est le tout jeune Luc COROMPT, maintenant les tournois officiels le challenge G BERNARD a vu la victoire d'une équipe de l'Abresle, celui du challenge VILLON a été gagné par une équipe locale composé des deux jeunes espoirs J L FORRY et M RICHARD, notre Président s'est qualifié en simple pour les finales départementales comme de deux équipes Michel BOYER, Jean GIRODET, Pascal DES-SEUX, et BONNARD Didier, PIATON Guy, nous sommes très satisfaits de la qualification pour les finales nationales en simple de Brigitte BARRALLON à Dardilly et de la quadrette composée de Luc CORROMPT, Michel QUIBLIER, Daniel DUMAS et Pierre GAMET à Vichy nos licenciés ont remporté de nombreuses compétitions à St-Sauveur en Rue, à Bourg-Argental Nicolas TILLMANN à St Appolinard. En 2013 tous ces compétitions seront de nouveau au calendrier.

Dynamique Piraillonne



Chaque lundi matin, entre 10h et 11h une vingtaine de dames de St-Julien se retrouvent à la salle de sport. Là, sous la houlette de Simone Sauvignet, monitrice diplômée d'état, elles pratiquent une de leurs activités favorites :la gymnastique d'entretien (volontaire, féminine....) De nombreux accessoires, ballons de toutes tailles, rouleaux, permettent le travail des articulations et des muscles sans vraiment s'en rendre compte. Toutes ces activités se déroulent dans une ambiance très conviviale et très gaie. En cours de saison, nous rencontrons nos consœurs de Véranne, comme au mois de juin dernier à l' auberge de Vernolon, autour d'un bon repas après avoir rejoint le lieu de rencontre, à pied pour certaines. Nous participons également à quelques manifestations de la commune : défilés commémoratifs, brioche de l'ADAPEI, diverses A.G des associations. Cette activité est importante pour toutes et nous maintient en forme physique, pour rester actives le plus longtemps possible



Enfin le 19 Mars appartient désormais à l'Histoire de notre Pays. Le 8 Novembre 2012 ; le vote du Sénat confirme le vote de L'Assemblée Nationale du 22 Janvier 2002. 50 années se sont écoulées au cours desquelles la FNACA est restée Fidèle à l'Histoire. Il aura donc fallu 50 ans pour que le parlement décide enfin que le 19 Mars, Anniversaire du « Cessez le Feu » officiel de la Guerre d'Algérie soît désormais une Journée Nationale du souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires des combats en d'Afrique du Nord. Non seulement la Guerre d'Algérie n'est pas demeurée une guerre sans nom, mais elle ne restera pas désormais une guerre sans date. Une date qui est du sens ; Une date de l'Histoire.

L'essentiel est accompli.

Sporting Club Piraillon

Sporting Club Piraillon

Franck Batin 04 77 51 58 66

Le SCP a été créée en 1980, sur son fanion blanc et bleu « un loup et un ballon » en rapport aux petits loups.

Le club a fêté ses 30 ans d'existence en 2010. A l'image de ses jeunes licenciés et des moins jeunes, le club recherche avant tout l'aspect sportif plutôt que le résultat à tous pris. Il n'y a pas de bons ou de mauvais joueurs mais des équipes qui lorsqu'elles sont solidaires peuvent réaliser de belles choses et surtout se faire plaisir. Ce club est et restera un club familial, qui doit rester à la portée de toute les bourses car après tout le football est le sport le plus populaire en France. Une formidable équipe dirigeante encadre ce club. Pour les douze joueurs débutants : Michel Mathevet, et Jean-Michel Ollagnier. Pour les quatorze de la catégorie U13: Laurent Pennelon. Pour les seize de la catégorie U15: Franck Batin, Olivier Coste et Nicolas Tillmann. Enfin pour les vingt cinq séniors: Jonathan Tessier et Thierry Guyon. L'équipe des séniors évolue en 4ème division district avec une quinzaine de vétérans qui prennent plaisir à partager de bons moments autour de ce sport...

Le SCP recrute dès 5 ans dans son école de foot, c'est Afin de parfaire cette organisation vous pouvez prendre par le recrutement des jeunes que cette association pourra se pérenniser. L'intégration au groupe, le plaisir du jeu sont les priorités du SCP dans le respect des règles et de la discipline. Cette saison pour la première année notre club a créé une entente sur toute les catégories jeunes avec le club de Bourg-Argental, De plus le club de Boulieu a rejoint lui aussi nos clubs pour deux catégories. Cerise sur le gâteau : trois clubs sous une même couleur dont le seul objectif est de pouvoir faire jouer les jeunes dans nos clubs le plus longtemps possible.

Cette saison sera perturbée par le gros chantier de l'engazonnement du terrain principal ainsi que la création du terrain d'entrainement. De son coté, le club engagera des travaux dans les locaux afin d'encore mieux accueillir nos licenciés. Durant ces travaux, un terrain de repli était nécessaire. Le Club de Bourg-Argental avec qui une entente sur la catégorie U15 existe, nous héberge durant toute la durée des travaux. Seul inconvénient la distance mais gros avantage le rapprochement que nous auront pu créé entre nos deux clubs. Le S.C.P envisage d'ores et déjà l'inauguration du stade Marcel Thiollière, plusieurs pistes sont explorées.



contact avec le président du club, toutes les idées sont les bienvenues.

Je tiens à remercier le FC Bourguisan pour l'aide importante qu'ils ont amené a notre club.

Je remercie également tous le bureau ainsi que les dirigeants pour leur dévouement.

Remerciements également au personnel communal pour le travail effectué au niveau du stade.

Pour tous renseignements s'adresser à Franck Batin (04 77 51 58 66) ou à Jean-Michel Ollagnier (06 07 58 52 09); vous pouvez aussi consulter notre site Internet :

http://www.scp.free.fr

Richard PELLEGRIN C4 77 39 78 24

Académie Piraillonne d'Aikido

Académie d'AÏKIDO PIRAILONNE, attachée à l'académie autonome d'AIKIDO KOBAYASHI HIROKAZU. Art martial non violent. Pratique corporelle faite de déplacements, de gestuelles et d'esquives. L'harmonie de ces mouvements entraîne un relâchement du corps. Cela permet de découvrir les **én**ergies en soi. Basé sur le respect du lieu, de l'autre ainsi qu'une meilleure connaissance de soi pour mieux connaître les autres

Horaires:

Cours enfants: Mardi 18h30/19h30 Cours adultes: Mardi 19h45/21h15

Vendredi 19h00/20h30



08 87 00 90 05

JUDO CLUB



Le 13 octobre 2013 Rendez-vous pour la 10ème marche « Au fil de l'Automne » à Bourg-Argental. 5 parcours: 6, 8, 14, 20 et 30 Km avec 1 circuit poussette – Joêlette. Ravitaillement sur les parcours agrémentés des produits du terroir. Marché des producteurs et Artisans du terroir au départ de la randonnée. Départs : à partir de 8h00 jusqu'à 13h00 (grand parcours), salle Jacques Esterel (près du cinéma)

Cette marche est organisée par le judo club. Tel: 06 87 00 90 55 ou 04 77 39 69 88

Cercle Jeanne d'Arc

Fort de ses 170 sociétaire, le Cercle Jeanne d'Arc est l'une des plus importantes sociétés et aussi la plus ancienne (crée en 1905) de St-Julien. Tous aiment se retrouver pour un moment de détente pour jouer à la pétanque, à la boule lyonnaise, à la coinche, dont nombre de joueurs sont de vrais spécialistes et aussi pour marcher. Le cercle est ouvert tous les jours à partir de 16h pour pratiquer ces activités. Une salle équipée, pour soirées festives privées, d'une capacité de 120 personnes peut être louée au prix de 210 euros. Réservation au :

04 77 51 57 17. Une autre salle vient d'être rénovée pour des réunions de moins de 30 personnes.



Samodi 2 février / Concours de coinche

salie du cercie 14h30. dirnanche 17 mars :

concours de belate 14h30.

Jeudi 9 mai : 108 ême anniversaire du carcie assemblée générale et concours de boule (vonnaise

undi 12 nout :

concours de pétimque de la vogue limité à

64 doublettes

namedi 24 aout :

concours inter société challenge courbon

an Inplette 14h00.

samedi 7 septembre :

challenge chomérat en tête à tête 14h30.

dimanche 1 décembre :

idlo du cerde 1er prix bon pour un voyage





Le 10 mars 2012, Georges Richard, président courageux et très dévoué en compagnie de trois jeunes sociétaires ouvre la saison de pétanque au cours d'une partie très relevée. Hélas ce fut sa dernière partie car le 19 mars au matin il décèda prématurément en créant un grand vide dans cette belle société qu'il aimait tant.

TRAVALLER ET VIVRE ENSEMBLE



Cette association présidée aujourd'hui par Monsieur Jean GIRODET a pour but la valorisation et l'intégration des industries et du commerce dans la commune. Le siège social est fixé à la mairie.

Espace Déôme Secteur Jeunes



Pour plus de renseignements : Espace Deome : 04.77.39.11.48 Claire-Marie Accary : cma.espacedeome@orange.fr

Le sou des écoles

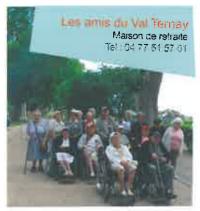
L'année scolaire 2012-2013 a commencé avec la 10ème édition de la Molinette. Contrairement à l'année dernière, le nombre de marcheurs a été décevant (environ 450). Plusieurs raisons peuvent être avancées : prévision de mauvais temps, marche à Savas... Nous tenons quand même à remercier tous les parents bénévoles qui ont donné de leur temps et nous espérons que l'année prochaine sera meilleure !!! Pour la fête de Noël qui aura lieu le 15 décembre, nous écouterons des chansons interprétées par les enfants. Il y aura ensuite un spectacle musical assuré par l'association « Trouver les mots » suivi de l'arrivée du Père Noël. Les

enfants pourront profiter du goûter offert par la mairie et participer à différents petits ateliers (coloriage...). Un de ces ateliers permettra de réaliser une œuvre collective qui sera fixée à la passerelle le temps des fêtes. Les manifestations prévues pour cette année sont le carnaval le 16 mars et la kermesse de fin d'année le 22 juin. Nous invitons tous les habitants de Saint Julien à se joindre à nous le 16 mars pour le défilé du carnaval puis pour déguster une bonne crêpe ou se réchauffer avec un bon vin chaud. Grâce à toutes ces journées, le sou des écoles peut financer en partie ou en totalité, les sorties scolaires des enfants. Cette année auront lieu des sorties à la journée, séances de cinéma, spectacles... Nous réfléchissons à l'organisation de nouveaux événements qui permettraient à l'association d'augmenter son budget et ainsi de financer plus de projets au profit des enfants de l'école. Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les parents d'élèves qui donnent de leur temps pour cette association et rappelons que tout le monde est le bienvenue.

Président : Jean Louis Peron Vice présidente : Isabelle Pénelon Secrétaire: Christine Robin Secrétaire adjointe : Valèrie Peyrachon Trésorière : Peggy Bochet Trésorière adjointe : Gaëlle Fraisse



es amis du Val de Ternay



Animations pour l'année 2013. En janvier, anniversaires de Mme CARROT Marthe 100 ans et Mme GAUMICHON Noëlla 104 ans. Le 10 février à 15h30 salle Jacques Esterel à Bourg Argental Yves MAROUSET chante Michel SARDOU. Réservation 10 euros à la maison de retraite et 12 euros sur place. C'est un après midi organisé par les maisons de retraite de BOURG-ARGENTAL et SAINT SAUVEUR EN RUE, les bénéfices aideront au financement du séjour. Du 3 au 7 juin, séjour en DROME provençale avec les maisons de retraite du canton.

Comme chaque année le programme des festivités de la maison de retraite était chargé. Nous avons commencé l'année par une rencontre avec les BOURG-ARGENTAL et SAINT SAU-VEUR EN RUE. Nous avons profité de ce moment pour nous souhaiter la rois.

En février, un groupe de résidents a participé au loto organisé par l'APICIL, on note la participation remarquée de Mme SCHMELZLE gagnante de plusieurs parties. Le 25 mars, ils étaient ravis de partager repas de la municipalité de bons plats avec leurs amis du village, de voir les costumes et les danses de la troupe de PEAUGRES. Pendant la période estivale les sorties se sont succédées. En juin les Vacances à SETE au programme croisière en mer, visite de l'abbaye de VALMAGNE, repas au restaurant et surtout un bain dans la méditerranée. Les résidents ont apprécié cette parenthèse dans leur quotidien. A plusieurs reprises, ils se sont rendus aux démonstrations des bonbons de SAINT JULIEN et aimé les dégustations qui ont suivi. Différentes sorties pique-niques ont été organisés : une à la gare à SAINT SAUVEUR EN RUE pour se retrouver avec les participants au séjour et d'autres pour profiter ment du séjour. du beau temps au barrage du ternay.

Nous avons conclus l'année avec le spectacle de noël le 19 décembre orchestré par Isabelle FRESSENON et Jocelyne et Alain PERBET. Tous les résidents des maisons de retraite de résidents ont apprécié cet après midi musical et les gourmandises préparées par les cuisiniers.

D'autres spectacles musicaux ont poncbonne année et partager la galette des tué l'année et marqué les anniversaires de chacun. Ce sont des moments de divertissement très appréciés par nos l'établissement remercie résidents. l'équipe de bénévoles qui chaque semaine apporte leur bonne humeur dans nos murs. Si vous aussi souhaitez participer bénévolement à la vie de notre établissement, vous êtes les bienvenus. Les animations à venir pour l'année 2013. En janvier nous fêterons les 100 ans de Mme CARROT MARTHE et les 104 ans de Mme GAUMICHON. En juin le séjour en Drôme

Collaboration sur le projet de PIERRE TALLARON: « SUR LE FIL » en partenariat avec l'ESSAIM de JULIE.

A noter : le 10 février à la salle Jacques ESTEREL, nous organisons avec les animatrices des maisons de retraite du canton un après midi spectacle avec Yves MAROUSET chante MICHEL SARDOU. Les billets sont en ventes 10€ à la maison de retraite. Les bénéfices seront reversés pour le finance-



L'Oreille est Hardie, locataire du rez-de-chaussée de l'usine Ste Marie depuis 1999, accueille des groupes de musique en répétitions ou résidences d'artistes, et abrite un studio d'enregistrement. Elle propose aussi une programmation de concerts au sein d'un réseau artistique qui s'est tissé petit à petit autour des activités de l'association. Elle fonctionne grâce à une réunion de bénévoles liés par leur volonté de participer au paysage festif et culturel du territoire, en particulier dans le domaine musical. Tandis que l'Oreille est Hardie souhaite professionnaliser et pérenniser sa structure, l'association est confrontée à un problème de locaux, ne pouvant y projeter des plans d'avenir, n'étant pas propriétaire. Alors, l'année 2012 a vu se développer de nouvelles formules de programmation, hors les murs : un rendez-vous mensuel de découverte musicale et de convivialité avec « l'Oreille en vadrouille », avec des concerts tout public, en général le dimanche, dans chacune des communes environnantes qui a répondu à l'appel, et une programmation dans des auberges du parc du Pilat à travers l'opération « Printemps des Bistrots », événement coordonné par le réseau des Parc naturels du Massif central (bravo, vous venez de lire une phrase de 560 caractères sans respirer). Quant au festival Plein Sud, il n'a pas eu lieu cette année, car il était trop difficile pour l'équipe de l'Oreille, entièrement bénévole, de mener en même temps la programmation sur l'année, les dossiers liés à une professionnalisation de la structure, la recherche de bâtiments pérennes, la gestion du local actuel et un festival qui demande une énergie considérable et une mobilisation sur plusieurs mois. En revanche, c'est bien à St-Julien que la « vadrouille » 2012 a commencé et s'est clôturée, permettant aux Piraillons de découvrir une création blues-rock dans l'esprit de Tom Waits avec The aTom et, dans l'esprit du festival, des musiques du monde « non » traditionnelles, avec Kiftelele et le célèbre Santa Macairo Orkestar.



La qualité de l'accueil et de l'accompagnement professionnel offert aux artistes par l'Essaim de Julie portent leurs fruits.

De 13 en 2010, puis 18 en 2011, le nombre de compagnies professionnelles est passée à 20 en 2012. Une dynamique qui s'illustre également dans le domaine des actions culturelles avec une pleine moisson d'initiatives.

25 événements se sont échelonnés tout au long de l'année (8 de plus qu'en 2011) avec en point d'orgue, l'organisation par le Cefedem d'un festival de 3 jours avec des concerts gratuits un peu partout dans le village L'Essaim a par ailleurs accueilli 18 stages de pratiques amateurs et professionnelles (pour 10 en 2011) qui croisaient art plastiques, chant, théâtre, danse .. et même soudure ! Sans oublier tous les mois, le succès remporté par les ateliers de folk accompagnés d'un menu à thème à prix modeste. 2012, c'est aussi l'affirmation du Nect'Art. Inauguré en 2011, cet espace culturel et convivial séduit aussi bien les résidents de l'Essaim que les habitants du Pilat ou d'ailleurs. Au fil de l'eau, avec des fournées plus ou moins importantes c'est plus de 5500 convives qui ont apprécié la cuisine de Céline & Co. Citons encore, 4 expos qui ont animé le lieu, ainsi que l'engouement des plus jeunes pour la médiathèque – ludothèque installée récemment. Un aménagement qui a notamment profité à la toute récente association piraillonne « Tu Joues ? ». Au final, un bilan très encourageant mais la plus grande fierté de l'Essaim de Julie et de son nouveau président Maurice Vallat, est de compter désormais 4 salariés et toujours une équipe d'abeilles bénévoles exemplaires.

2013 s'annonce sur la même ligne. 14 accueils en résidence sont déjà au programme ainsi que de nombreuses actions culturelles parmi lesquelles des partenariats possibles avec l'école de St-Julien et le collège de Bourg-Argental. Et puis, 15 soirées publiques sont d'ores et déjà prévues. A noter que la totalité des aides publiques reçues en 2012 n'a représenté que 19% du budget de l'association qui se montait cette année à 136 300 euros.

04 77 51 59 25 trisande.gaud@wanadoo.fr



Vient d'achever la création de deux pièces. En octobre « Tout Shoes! « qui vient d'être sélectionnée pour le catalogue des spectacles 2013-14 du département de la Loire et en novembre « Trio Freude, mit feuer «. Un bel échange autour de « Tout Shoes! « a eu lieu avec une classe de l'école primaire, en présence d'enfants très éveillés, curieux et participatifs, ainsi que leur institutrice très investie.

Studio Les Ailes de Bernard: le mardi de 19h30 à 21h, 2ème année du cours hebdomadaire amateur Connaissance du Corps et Mouvement Dansé, enseigné par Delphine Gaud. Un cours d'essai pour découvrir est possible toute l'année, prévenir la semaine précédente.

Prochaines dates:

Tout Shoes I Le 19 Janvier 2013 Bourg-en-Bresse, Trio Freud, mit Fueurn : Le 28 201 Festival Chaos Danse Astrée Villeurbanne

Programmation des stages à suivre sur : http://pagesperso-orange.fr/trisande

2-3 mars : Danse et Musique Isabelle Uski et Sébastien Coste pour tous

6-7 avril : Danse contact Improvisation Anne Expert pour tous

25 avril-1er mai : Danse Improvisation et Perceptions Lisa Nelson (US)

8-12 mai : Danse contact Improvisation Anne Expert pour tous

18-19 mai : Danse et Body-Mind Centering® Anne Garrigues pour tous

25 -26 mai : Florence Mouret & Delphine Gaud : Corps et voix pour tous

1-2 juin : Stage danse Delphine Gaud pour enfants

7-13 Juillet : Danse contact Improvisation et performance Andrew Harwood

& Chris Aiken (CA-US) stage international public expérimenté



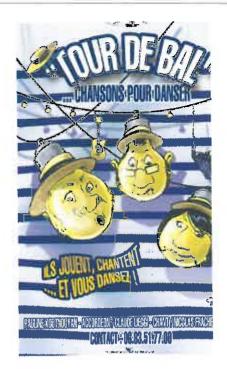
Musiques & rusins musikalusine@wanadoo fr

L'équipe de Musiques à l'Usine a

le plaisir de vous souhaiter UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2013 | Et comme, en début d'année, il faut repartir sur de bonnes bases, nous voudrions remettre à jour notre fichier. Alors nous aimerions savoir si vous souhaitez rester ou entrer dans notre liste de diffusion.

Qui sommes-nous ? Une association (loi 1901), sise à Saint Julien-Molin-Molette, village d'adoption de Michèle Bernard ... Nos activités sont irrégulières, elles s'adaptent aux forces et aux désirs de notre équipe, composée de passionnés qui pensent que la chanson est un moyen d'expression avant d'être un produit, et aiment provoquer toutes sortes d'occasions chaleureuses de la faire connaître et de lui offrir la place immense qui est la sienne... Depuis 1992, se sont enchaînés stages, festivals et animations diverses. Un groupe vocal, « Les Clés à Molette », dirigé par Elisabeth Ponsot, présente tous les deux ans une nouvelle création.

Pour 2013, «Les Clés à Molette » créeront « L'addition », spectacle qui verra le jour les 23 et 24 mars à Lyon. Nous proposons aussi la douzième édition du stage « Les oiseaux rares », du 28 juillet au 3 août à Saint Julien, Piraillons, pensez à vous inscrire vite!



Pour parler de nos projets avec vous, nous vous informons de notre Assemblée Générale le dimanche 3 février 2013 à 11 heures à la Salle des Fêtes de Saint Julien-Molin-Molette. Cette AG sera suivie d'un repas partagé (sorti du sac), et de « Tour de Bal « chansons à danser, animé par Claude Lieggi (chant), Nicolas Frache (guitare), Pauline Koutnouyan (accordéon) Si vous souhaitez connaître ou soutenir nos activités, rejoignez-nous à cette occasion musikalusine@wanadoo.fr

CINEMOLETTE

Cinémolette, un cinéma de proximité, simple, familial, un cinéma de village animé et proposé par des habitants de St-Julien-Molin-Molette, cinéphiles bénévoles qui se transforment le temps d'une séance en projectionniste, quichetier, ouvreur. Les séances ont lieu dans la salle municipale « La Passerelle » et l'association propose la programmation d'une trentaine de films par an à raison de 2 ou 3 séances par mois, jonglant entre les films grand public et les films d'auteur, mais sans tomber ni dans le cinéma élitiste ni dans la superproduction commerciale. Cinémolette aime aussi proposer des discussions après séances lorsque le sujet se prête à un débat ou si l'opportunité d'une rencontre avec l'un des protagonistes du film se présente. Enfin, depuis plusieurs années Cinémolette est partenaire du festival du premier film organisé par la MJC d'Annonay et pour l'édition 2013 ce sera le samedi 9 février qu'une journée « spéciale bobine » sera organisée à St-Julien dans le cadre du festival. En effet, Cinémolette reste la dernière salle encore équipée du système de projection utilisant des films



savoir que les films sortent aujourd'hui en support numérique et qu'il est de plus en plus difficile d'accéder à des films en 35 mm. C'est d'ailleurs le sujet du film qu'a réalisé cette année l'équipe Cinémolette : « La charrue avant les bœufs », courtmétrage de 28 mn mettant en scène le village, des commerçants, des habitants, des figurants venus en nombre. Ce film a été présenté en juin et juillet et il reste disponible en DVD. Le synopsis :

en bobine, sur support 35 mm. Il faut Avec l'arrivée du « tout numérique » qui menace Cinémolette encore équipé d'un vieux projecteur 35 mm, l'équipe Cinémolette met tout en œuvre pour continuer de remplir sa salle. Un film qui met la charrue avant les bœufs, un petit moment de délire sur une base d'actualité... Et l'occasion de découvrir la réalité d'une séance Cinémolette! 2013 pourrait être l'année du grand saut vers le numérique... ou pas ! Une

nouvelle aventure à suivre de près...

Le festival des Monts du Pilat arrive

Les Planches sur le Plateau

L'association « Les planches sur le plateau » fonctionne en partenariat avec les Communes, la Communauté de communes, le Conseil général, le Conseil régional, le Parc du Pilat...Avec la médiathèque de Bourg-Argental, les Bibliothèques des communes et les écoles se prépare le 5ème prix littéraire qui permettra aux élèves de choisir parmi une sélection de livres de la littérature arménienne celui qui aura leur faveur, et de venir défendre ce choix lors d'un jury littéraire à Jonzieux. Des contes seront aussi proposés aux élèves des différentes écoles et aux maisons de retraite des 2 cantons. Un calendrier précis des différentes festivités sera communiqué par voie de presse et affichage en février. Nous vous attendons pour partager ce temps festif pour démarrer le printemps 2013 !

Il va nous embarquer du 13 au 24 mars pour l'Arménie L'inauguration se fera le vendredi 15 mars à Planfoy, suivie d'une conférence d'Astrig Kuradjian

Voici une liste des différentes manifestations

Le 13 mars à Jonzieux, prix littéraire pour les écoles

Le 14 mars à St-Julien-Molin-Molette et St-Genest-Malifaux,

Le 16 mars à Marines, théâtre

Le 17 mars au Bessat, chorale « Gomidas »

Le 17 mars à Burdignes, théâtre : Cie des étoiles

Le 19 mars à Bourg Argental, cinéma duivi d'un débat

Le 21 mars à Graix, contes

Le 22 mars à St Régis du Coin, contes

Le 23 mars à St Romain les Atheux, Repas et concert Spitak Le 24 mars à La Versanne, chorale « Gomidas »

Biblihothèque



La bibliothèque n'est pas seulement un endroit où l'on peut emprunter des livres mais aussi un lieu de rencontre où l'on échange des conseils et des avis de lecture, où l'on partage des moments de découverte avec ses enfants ou petits-enfants en fouillant dans les bacs colorés de la salle des petits, où l'on trouve un coin tranquille pour lire une bande dessinée, bref, c'est un lieu que nous voulons ouvert à tous et agréable. Cette année, en plus de nos trois permanences hebdomadaires habituelles, nous avons ouvert la bibliothèque à trois reprises, un mardi matin par mois, aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles. Ils se sont joyeusement ébattus au milieu des petits livres cartonnés, solides et bien adaptés à leur âge. L'expérience a été appréciée par les « nounous » et nous la renouvellerons en 2013, en essayant de proposer un court moment d'écoute collective d'une histoire ou d'un conte. Nous avons aussi, comme les années précédentes, participé au prix Charles Exbrayat qui a récompensé le livre de Marie Sizun, « Un léger déplacement ».

Ce prix a été créé pour récompenser chaque année un roman paru dans l'année et « qui aurait plu à Charles Exbrayat ». Des lecteurs volontaires de plusieurs bibliothèques de St-Etienne et du Pilat, dont 12 de St-Julien, ont lu les trois romans proposés et ont voté le 4 octobre pour leur préféré. Le prix a été remis à Marie Sizun le 13 octobre lors de la Fête du Livre de Saint-Étienne.

Tu Joues ?

Depuis un an déjà, l'association « Tu joues » aménage et anime des espaces de jeux ! A Saint Julien Molin-Molette, le rendez-vous c'est tous les 2nd Mercredis du mois, de 16h30 à 18h30, à la salle des fêtes (09/01; 13/02; 13/03; 10/04 ; en mai fait ce qu'il te plaît ! ; 12/06), l'entrée est libre... L'association se balade aussi ailleurs et vous invite

dans d'autres lieux pour des rendez-vous réguliers (au resto « à l'affiche » à Pélussin, au CADA de Péage de Roussillon, dans les maisons...) ou ponctuels (dans une école par ci, sur une place de village par là, etc...). L'association a fait un appel aux dons de jeux et remercie la générosité des personnes qui ont permis la constitution de son stock de base. Si nous nous faisons plaisir en commençant à acheter de beaux jeux tout neufs, « Tu joues ? » reste preneuse des plans « récup. de jeux », alors si vous avez des jeux qui dorment dans vos greniers, contactez nous! Toutes les activités sont proposées par une joyeuse équipe de bénévoles prête à vous accueillir. Il v a plein de manières de s'impliquer dans l'association pour celles ou ceux qui le souhaite : en venant aménager avec nous des espace de jeux, en jouant ou en aidant les autres à jouer, en réparant, triant, entretenant les jeux ou même en fabriquant!

PS: Nous cherchons également aujourd'hui de la laine et des personnes susceptible de tricoter des chaussons pour protéger les pieds de nos petits joueurs, si vous avez des pistes... merci d'avance

Pourquoi « Tu joues ? »

Parce que jouer nous permet de nous rencontrer,

Parce que jouer nous fait grandir ou régresser avec plaisir,

Parce que jouer c'est bon pour le moral et conseillé pour la santé! Parce que c'est chouette de retrouver des jeux qu'on aime et de

découvrir des jeux qu'on ne connaît pas



